

Demande d idv en tant que fonctionnaire et partir dans le privé

Par **pepette1975**, le **22/06/2015** à **17:43**

Bonjour,

Mon lieu de travail va être soumis à une restructuration dans 5 ans maximum je suis fonctionnaire de l'état

Je souhaiterai demander l idv mon statut de fonctionnaire est donc perdu!

De ce fait pourrais je avoir à l'âge requis de la retraite une indemnisation pour mes 16ans de fonctionnaire voire 20ans au mieux de combien serait elle Est elle cumulable avec ma future activité dans le privé?

De plus est ce que je perds beaucoup en allant dans le privè?

Merci

Cordialement